Regroupement familial pour un ingénieur français

Par Visiteur
Bonjour,
Je suis de nationalité française, j'ai 34 ans, je suis ingénieur en informatique, j'ai un appartement de 72 m². Ma femme aussi française infirmière. Actuellment mon père vit tous seul au Maroc, et j'aimerai bien qu'il puisse vivre avec moi en france.
Mes frères sont tous en EUROPE. Mon grand frère et de nationalité Belge.
J'aimerai savoir si possible de faire venir mon père avec moi.
Cdt,
Par Visiteur
Bonjour Monsieur,

J'aimerai savoir si possible de faire venir mon père avec moi.

Vous pouvez tenter une demande de carte de séjour temporaire mention vie privée et familiale en expliquant que votre père a en France de forts liens personnels et familiaux appréciés notamment au regard de leur intensité, de leur ancienneté et de leur stabilité, des conditions d'existence de l'intéressé, de son insertion dans la société française ainsi que de la nature de ses liens avec la famille restée dans le pays d'origine, sont tels que le refus d'autoriser son séjour porterait à son droit au respect de sa vie privée et familiale une atteinte disproportionnée au regard des motifs du refus.

Je ne vous cache pas que cela ne va pas être facile et que la demande peut être refusée.

cordialement